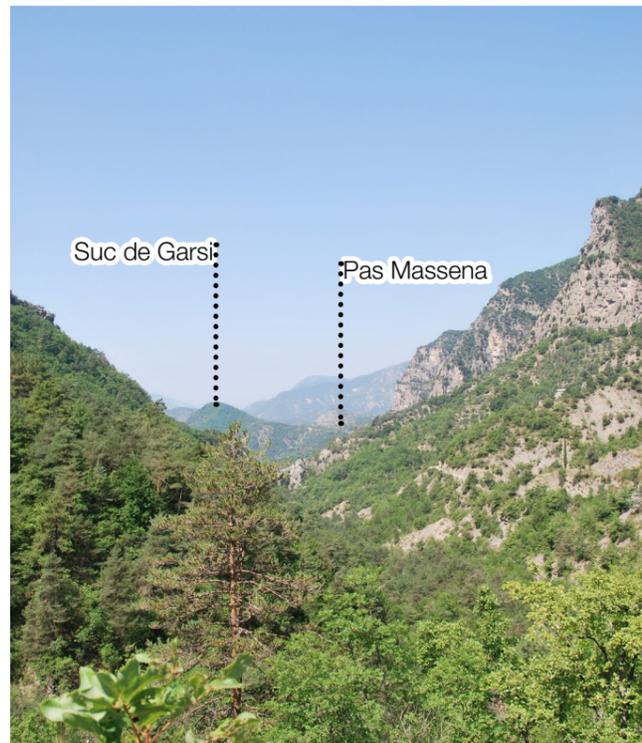




Vues sur la carrière dans la Vallée de la Tinée: en Aval du hameau; à la Courbaisse; en mont en sortant des Gorges du Pont de la Lune



Depuis le haut du vallon des Carbonnières, vue uniquement sur le Suc du Garsi.

Depuis la Vallée de la Tinée, une perception en contre-plongée:

Depuis le sud et la sortie des Gorges de la Mescla, l'angle de vue en recul et la position en contre-plongée donne une vue la plus complète et offre une certaine théâtralisation de la zone. Le Vallon du Sulvera ne dévoile que son versant adret, la Crête du Garsi masquant son talweg et son versant Ubac. Coté carrière, on découvre les banquettes du front de taille, les rebords de la dent creuse et des terrassements soutenant la piste de liaison vers la base de vie donnant une impression d'horizontalité. La zone en dent creuse est complètement masquée tandis que l'éperon du puits atténue les vues sur le versant ouest de la Crête de la Guardia.

A l'approche du hameau de la Courbaisse l'à-pic de la barre rocheuse soutenant la carrière et le recul entre le rebord ouest de la zone d'exploitation et le front de taille masquent une grande part des gradins. En revanche, les talus réaménagés, aux formes très régulières et encore dépourvus de végétation prennent de l'importance dans ce paysage de barres rocheuses et de flancs boisés. La zone de transformation en contrebas du hameau est, dans la zone, l'élément le plus marquant de présence de l'activité des carriers. Qu'il s'agisse de points de vue comme de la perception vécue. La Courbaisse étant aussi proche, ses habitants perçoivent les effets de l'exploitation: bruits, poussière, etc...

Depuis le Nord, les Gorges du Pont de la Lune, formées par les contreforts du Pic Charvet et les crêtes de la Tour sur Tinée et du Sulvéra rendent le Vallon du Sulvéra invisible et masquent presque totalement la carrière. Seuls sont perçus le sommet du front de taille et le rebord ouest de la dent creuse.



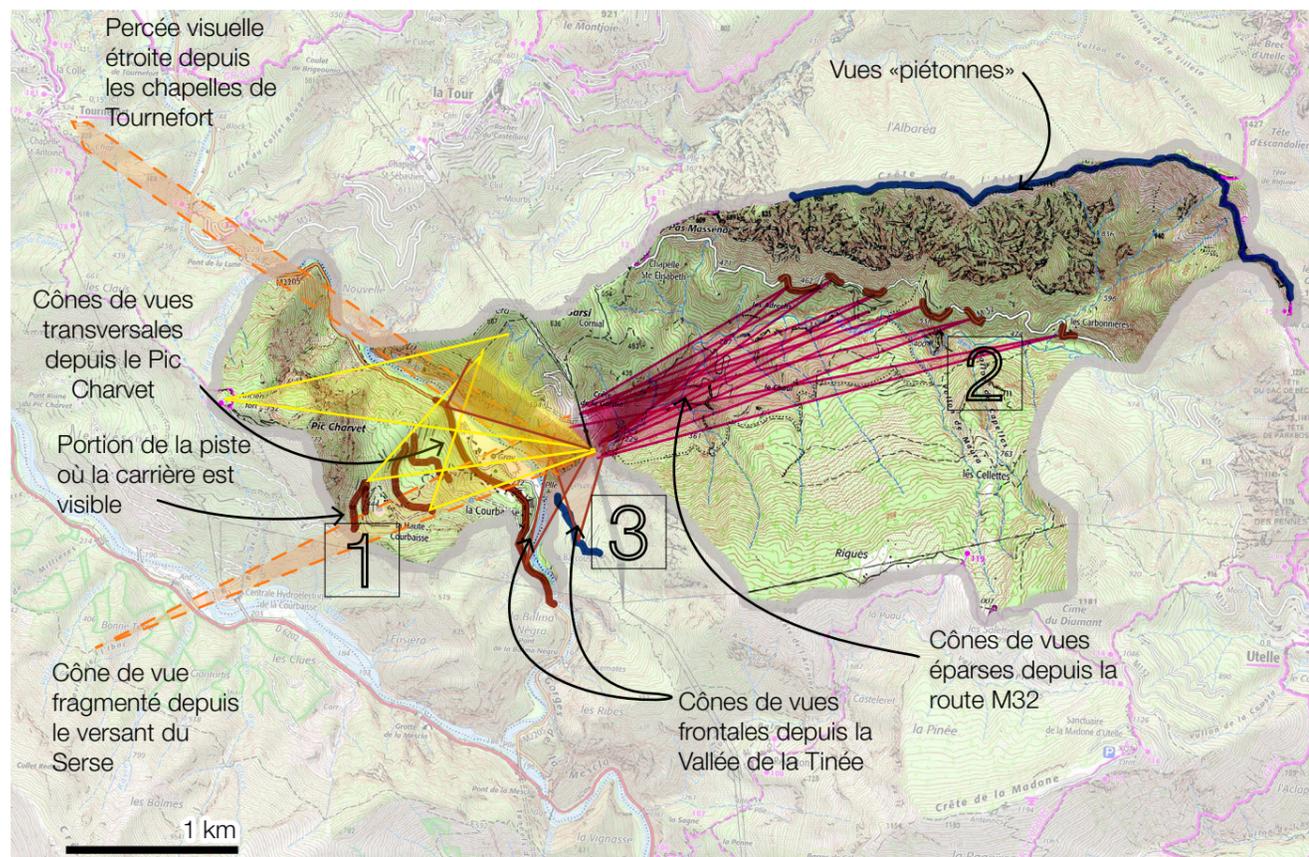
En partie médiane du vallon des Carbonnières, des vues éparées sur la Crête de la Guardia, le front de taille et le haut de la dent creuse.

Depuis les vallées secondaires, des vues éparées depuis le Vallon des Carbonnières:

Le Vallon du ruisseau de Cramassour n'offre pas de vue sur la Carrière.

Depuis le Vallon des Carbonnières, des vues sont possibles mais uniquement depuis sa portion médiane. En effet, en partie haute du vallon, l'axe nord-ouest / sud-est et les versants de la Cime du Diamant masquent totalement le bas de la Vallée de la Tinée. En partie basse du vallon, le recul n'est pas suffisant et les contreforts du Garsi masquent en grande partie la carrière. La visibilité de la carrière ne se fait que sur le versant adret, dans la portion entre les lieux-dits le «Reparaou» et «les Carbonnières». En venant de l'est, on aperçoit ponctuellement dans l'axe de la vallée des points de vues. D'abord la crête de la Guardia qui masque l'exploitation. Puis, allant vers l'ouest, on aperçoit au travers de «fenêtres» cadrées par la végétation les banquettes du front de taille se détachant de l'arrière plan boisé. Plus la route reprend de l'altitude pour atteindre le Pas Massena, plus la vue se fait surplombante avant de disparaître, masqué par la Crête du Cornial.

> Synthèse des relations visuelles avec le site étudié:



1 - Vues transversales



2 - Vues éparses



3 - Vues frontales



Le schéma repris ci-contre synthétise les situations de vis à vis avec le site.

Il est à retenir que toutes les situations ne sont pas équivalentes. Cette variabilité est due:

- en grande partie due à la proximité avec le site étudié.

- au public qui la perçoit et le contexte dans lequel se fait cette perception, qu'il soit quotidien ou très occasionnel.

- Des relations marquées avec les hameaux de la Courbaisse:

Le vis à vis est le plus marqué pour les personnes fréquentant les deux hameaux de la Courbaisse (Basse et Haute): ceux qui s'y arrêtent, qui y vivent et y travaillent.

Pour toutes ces personnes, les éléments du site étudié sont des paysages familiers. Dans leur quotidien la zone d'extraction est sans doute une part de la «toile de fond» qui constitue leur cadre de vie. Le site de transformation de la Courbaisse est, d'ailleurs, pour eux encore plus présent.

Sa proximité immédiate et l'activité qui s'y déroule sont bien plus perceptibles que la zone d'extraction, plus éloignée, dont les changements évoluent dans un temps plus long.

Pour autant, dès lors qu'ils lèvent les yeux et prennent du recul avec leur «routine habituelle», ils se retrouvent spectateurs au premier rang de ces «travaux cyclopéens». C'est encore plus le cas des habitants et usagers de la Haute Courbaisse pour qui la proximité et moins importante mais le vis à vis encore plus direct.

- Des relations lointaines avec les habitations du Vallon des Carbonnières:

Il existe des cônes de visions depuis les différents îlots d'habitats présents sur le versant adret des Carbonnières. Au stade d'exploitation actuel, cette vision relativement lointaine se limite essentiellement à des vues

sur les banquettes du front de taille qui se détachent sur les versants boisés du Pic Charvet en arrière-plan.

Pour les habitations les plus proches, des vues sont possibles sur le haut de la dent creuse.

- Une relation ponctuelle et limitée mais parfois théâtrale depuis les principales voies de communication:

Les vues sur la carrière depuis les principaux axes de communication existent sur un linéaire limité. Dans le vallon des Carbonnières, elles ont lieu de manière ponctuelle sous forme de «fenêtres» paysagères particulièrement en venant d'Utelle. Dans la vallée de la Tinée, cette relation s'établit principalement à la sortie des Gorges de la Mescla. Dans le sens montant, l'ensemble de l'unité topographique du Suc de Garsi est largement visible et apparaît comme une sentinelle. Cette impression est renforcé par l'effet cinématique du déplacement

Pour autant, dans les déplacements, la carrière se révèle comme un élément ponctuel qui marque brièvement. Cela est renforcé par la position de l'utilisateur. En tant que conducteur, certains ne la remarque même pas. Les traits encaissés de cette portion de la vallée et ses impressionnantes falaises sont plus marquante que la carrière dans l'impression générale laissée par le territoire.

- Des relations fortes avec deux itinéraires de randonnée:

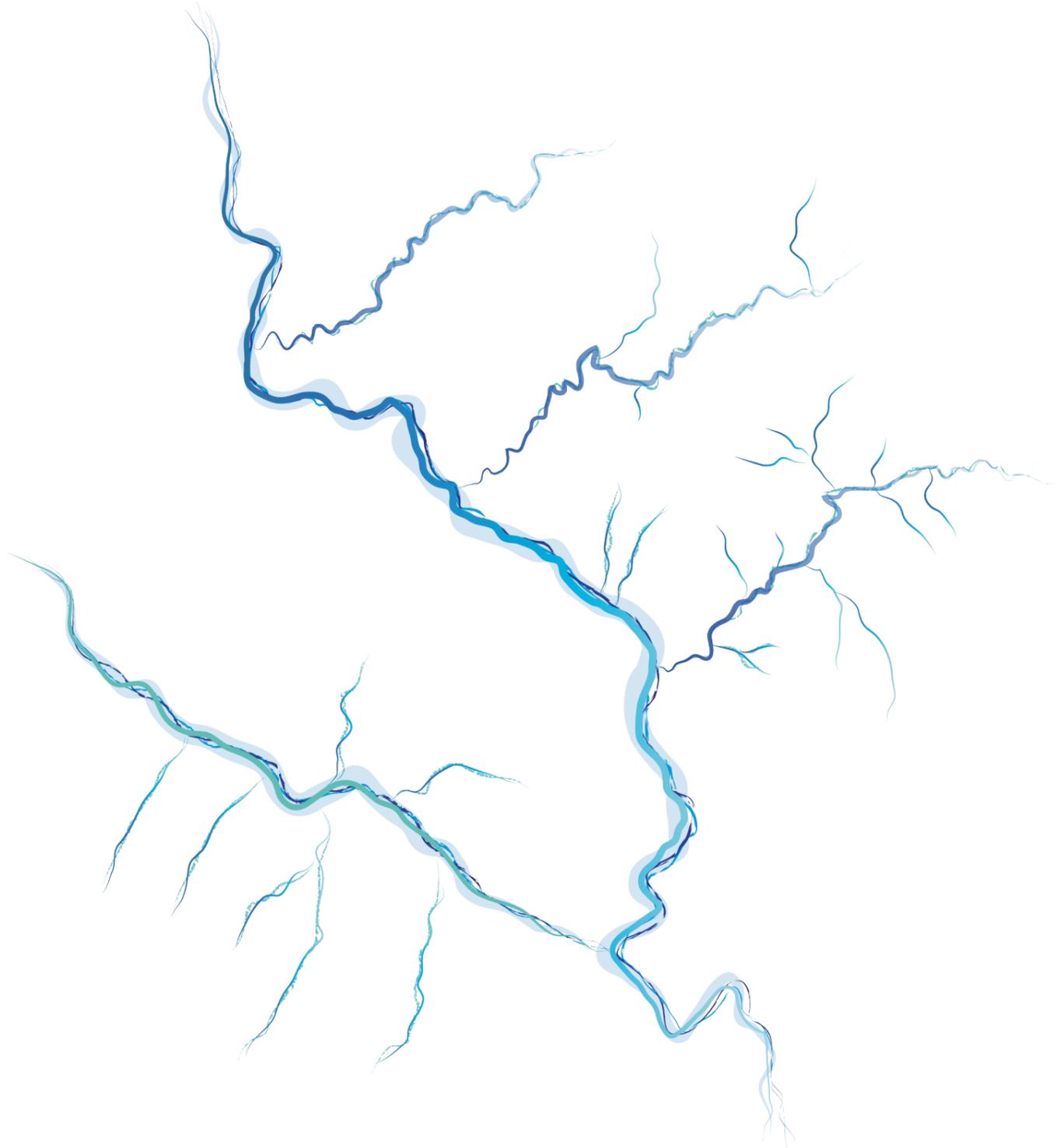
Les vues les plus complètes et panoramiques de la carrière, autres que dans la montée de la Courbaisse se font depuis:

- la portion de sentier reliant la Courbaisse au hameau de la Barcouse, essentiellement en descente.

- Depuis le Fort du Pic Charvet qui surplombe littéralement la carrière, offrant même la vue sur l'intérieur de la dent creuse.



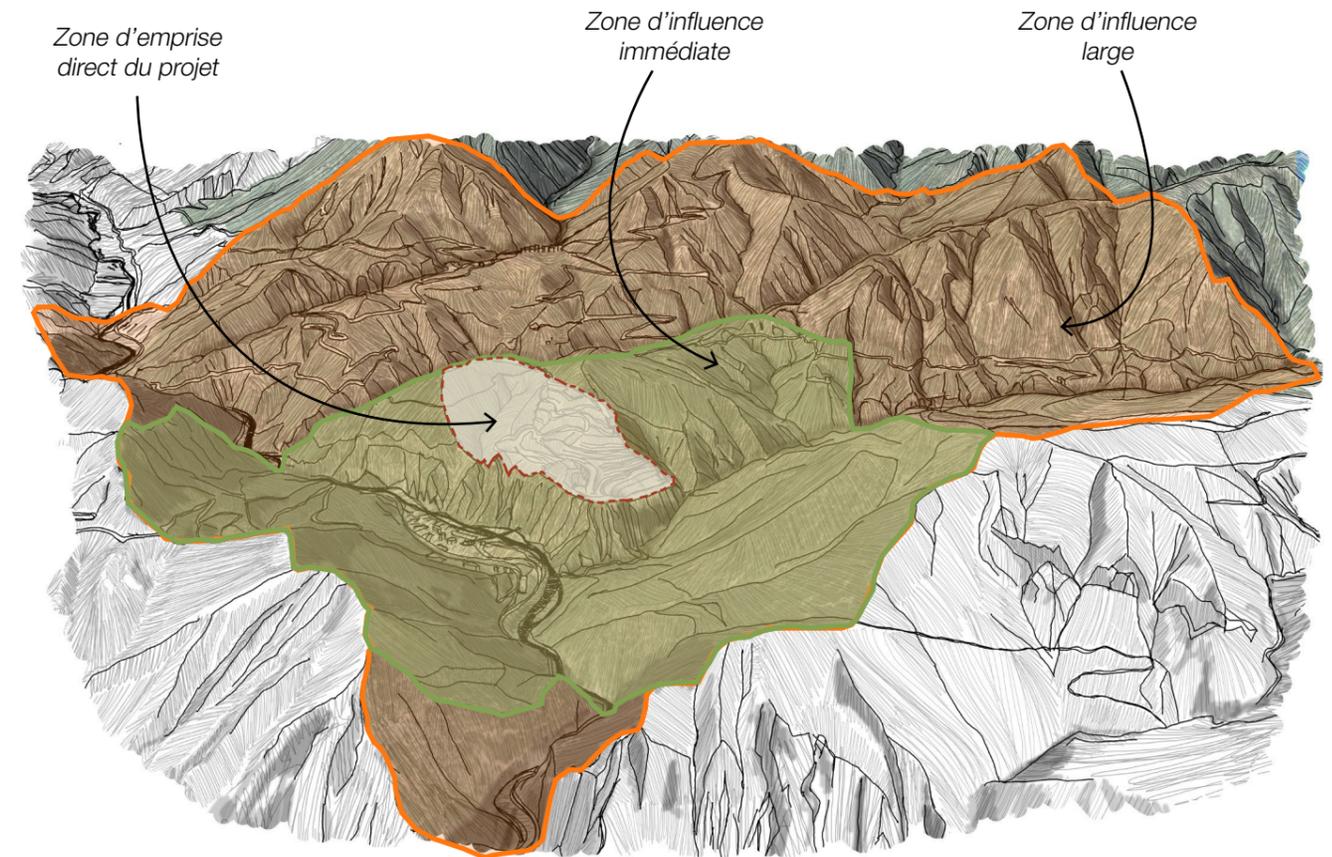
Vue depuis le Fort du Pic Charvet [Photo provisoire; Source: www.limonta-caladenissa.org]



III/ Stratégies et enjeux du projet de Paysage

1. Définition des zones d'influence

Comme préconisé par la DREAL dans son «Guide de bonnes pratiques-Aide à la prise en compte du paysage dans les études d'impact de carrières et du milieu naturel en PACA», la délimitation de l'aire d'étude varie en fonction du volet à étudier : Paysage, milieu naturel, hydrographie, nuisances sonores, ect... L'étude ne peut se restreindre à la zone d'implantation du futur projet, il faut impérativement ouvrir la réflexion sur les zones d'influences de ce dernier. L'étude paysagère du site mets en avant deux zones d'influences. Ces dernières ne sont pas uniquement basées sur un contexte paysagers mais aussi sur des enjeux sonores, sociales, économiques et écologiques.

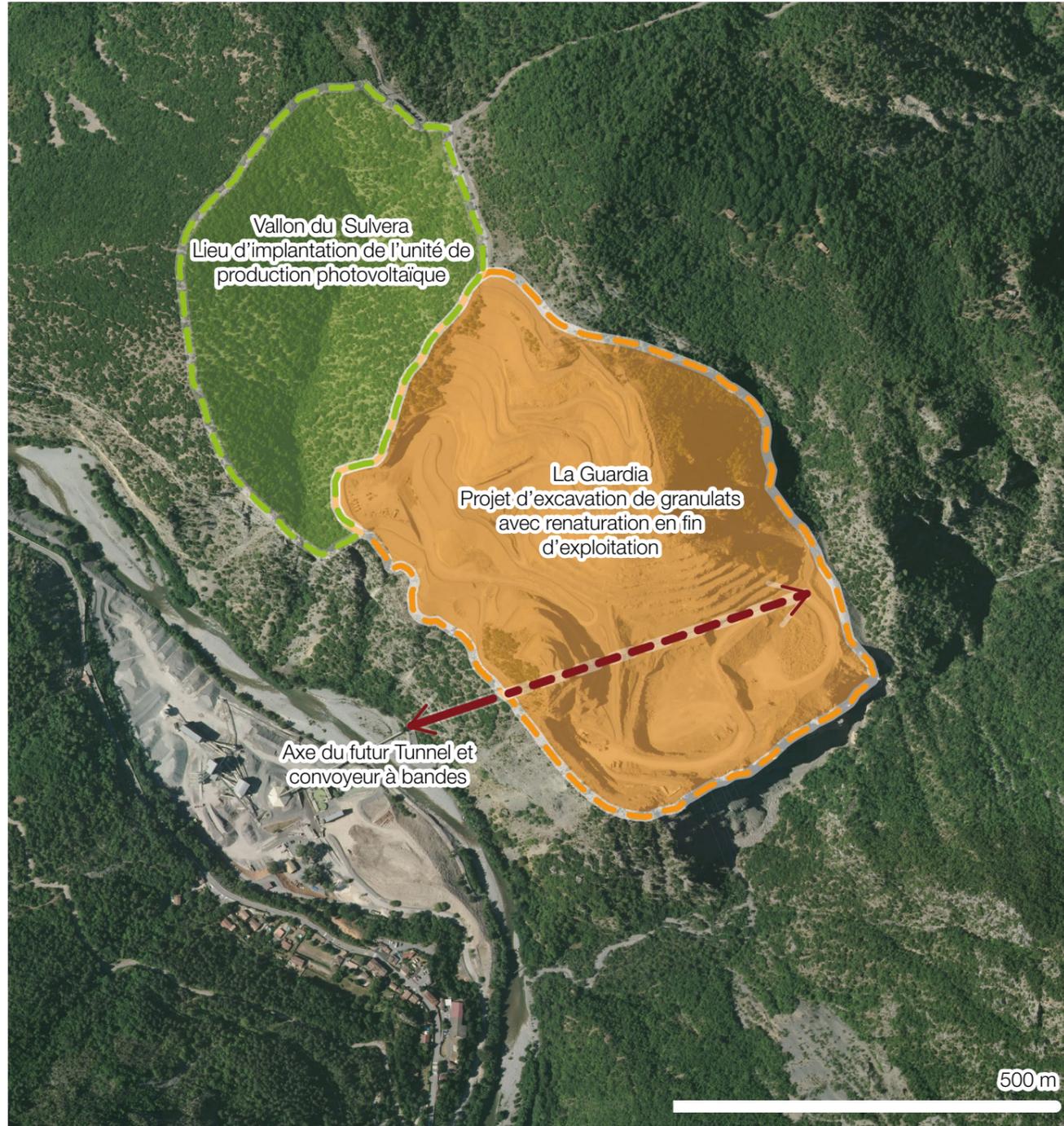


- **Zone d'emprise direct du projet** : C'est la zone technique et économiquement exploitable. C'est par conséquent l'espace qui va subir le plus de modifications liées au projet. Cette zone s'étend sur le site d'exploitation de la Guardia et le Vallon de la Sulvera pour le futur projet d'unité de production photovoltaïque.

- **Zone d'influence immédiate** : C'est la zone tampon, elle est soumise à diverses perturbations (poussière, bruit, dépôt, création de pistes...) pendant toute la durée de l'exploitation du site. C'est grâce à cette zone que le projet s'intégrera au territoire et travaillant sur les franges directes avec la zone d'emprise directe du projet.

- **La zone d'influence large** : C'est l'entité globale et cohérente plus ou moins affectée par le projet. En effet, il est impératif d'intégrer la zone d'extraction réaménagée et l'unité photovoltaïque de manière cohérente au sein de la zone d'influence large. En l'occurrence, ici, l'entité paysagère, écologique et sociale est constituée de la portion de la Basse Vallée de la Tinée entre le verrou de la Mescla et le Pont de la Lune et les deux vallons (Carbonnières et Cramassour), affluents du fleuve.

2. Programme initial et enjeux



> Programme initial

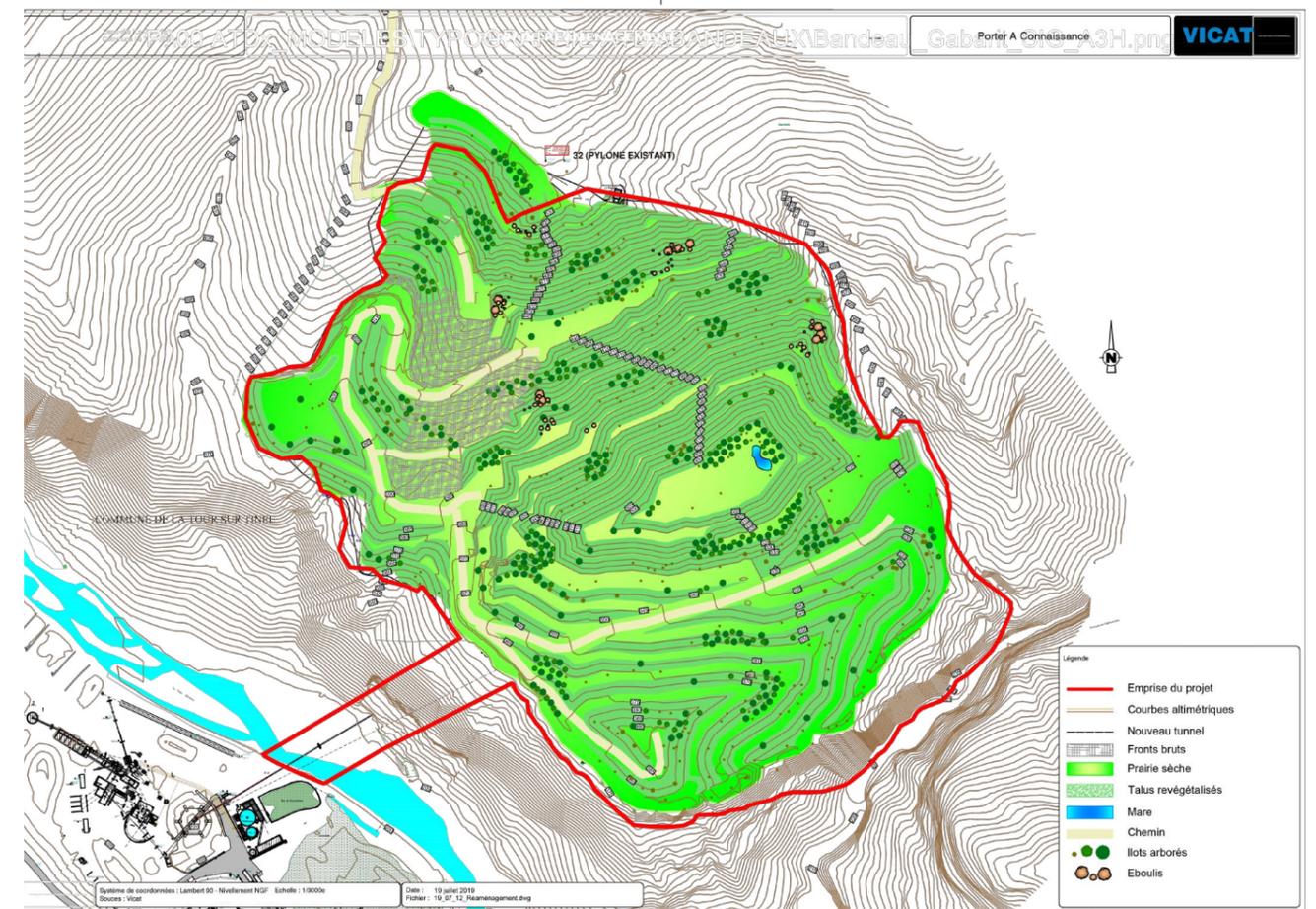
Comme indiqué en préambule du dossier, la commande initiale est double. Elle concerne d'une part:

- Un dossier de porter à connaissance pour une modification du projet d'exploitation de la carrière de la Guardia prévu jusqu'en 2044 comprenant l'ajout d'un volet de stockage de matériaux inertes.

Pour se faire, la Société des Granulats Vicat a d'ores et déjà prévu:

- la création d'un pont au dessus de la Tinée qui permettra de relier la zone de traitement de la Courbaisse au pied de la falaise soutenant la zone d'exploitation de la Guardia
- Dans le prolongement de celui-ci est planifié la création d'un tunnel qui reliera directement le fond de vallée avec la zone d'extraction. Son extrémité haute est prévue au niveau du Vallon de Pissarella à proximité de la zone d'extraction en dent creuse.

Ces deux ouvrages permettront dans un premier temps, une liaison carrossable directe entre les deux zones de l'unité de production. La nouvelle activité de stockage de matériaux inertes pourra ainsi se faire par l'installation d'un nouveau convoyeur à bandes à double-sens permettant la montée des matériaux inertes, la descente des matériaux extraits ainsi que la circulation du personnel.



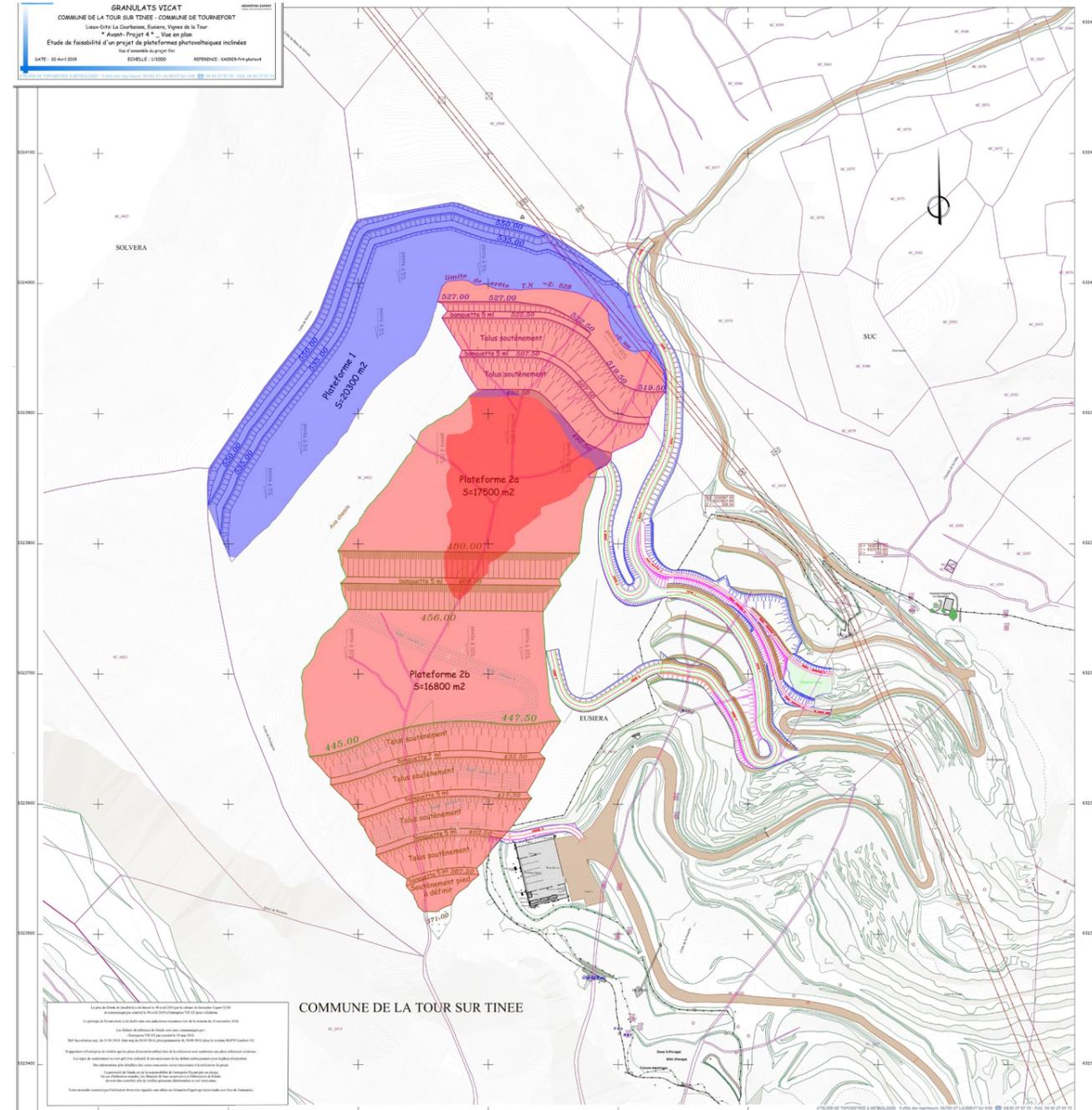
Proposition initiale de réaménagement de la carrière prévue par la Société des Granulats Vicat dans le cadre de l'élaboration du dossier de porter à connaissance (Réduction, sans échelle)

- Un projet d'installation et d'exploitation pour une durée de trente ans d'un parc photovoltaïque dans le vallon du Sulvera sur les parcelles communales cadastrées section C n° 416, 420, 421 et 422.

Le projet initial prévoit, par un jeu de mouvements de terrain, d'installer trois plateformes destinées à recevoir les panneaux photovoltaïques. Une part de ces terrassements proviendra de l'apport de matériaux inertes, permettant d'une part:

- de modeler le nouveau relief propice à l'activité photovoltaïque
- de financer une part du projet par les recettes perçues pour l'accueil de ces remblais.

La Plateforme la plus en amont dans le Vallon du Sulvera est prévue par décaissement pour générer un espace de 2ha3 à une altitude théorique minimale de 517m avec une pente de 5%. La plateforme intermédiaire disposera d'une surface de 1ha75 avec une altitude minimale 480m et son point le plus haut sera à 492.5m. soit une pente à 10%. La plateforme inférieure fait, quant à elle, 1ha68 à une altitude entre 445m et 456m ainsi qu'une pente à 10%. Des gradins sont prévus pour les raccords avec le terrain existant en limite nord. Ils devraient faire 15m de haut pour une banquette large de 5m. Le raccordement entre les différentes plateformes est théoriquement prévu par des talus d'environ 15 m de haut séparés par des banquettes de 5m de profondeur. Le type de blocage aval de l'ensemble de la zone remblayée restant encore à définir par les bureaux d'études spécialisés.



Avant-Projet 4 de la Société Granulats Vicat pour la mise en œuvre des plateformes nécessaires à la création de l'unité de production photovoltaïque (Réduction, sans échelle)

> Les enjeux

La Guardia
Projet d'extraction de granulats avec renaturation en fin d'exploitation

Vallon du Sulvera
Implantation d'une unité de production photovoltaïque

INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Acceptation et appropriation par le public

Valoriser la position de **sentinelle** de la carrière à l'entrée de la vallée

Conserver une sensation de vallonnement malgré les terrassements

Devenir d'un terrain rendu à l'espace public à terme

- Fonctions ?
- Activités ?
- Occupations du sol ?

Continuités écologiques

Remise en œuvre en fin d'exploitation

Maintien au travers du projet

Retrouver un **paysage cohérent** avec son environnement

Créer un espace **économiquement viable sans déprécier le paysage existant**

Création d'un projet **cohérent à l'échelle des deux sites et du territoire**

Retisser les relations avec les composantes paysagères et écologiques entre: versants boisés / falaises / fonds de vallées

Vocation du site après renaturation : Espace naturel? Une nouvelle économie? Agriculture, base nature, habitations, photovoltaïque...?

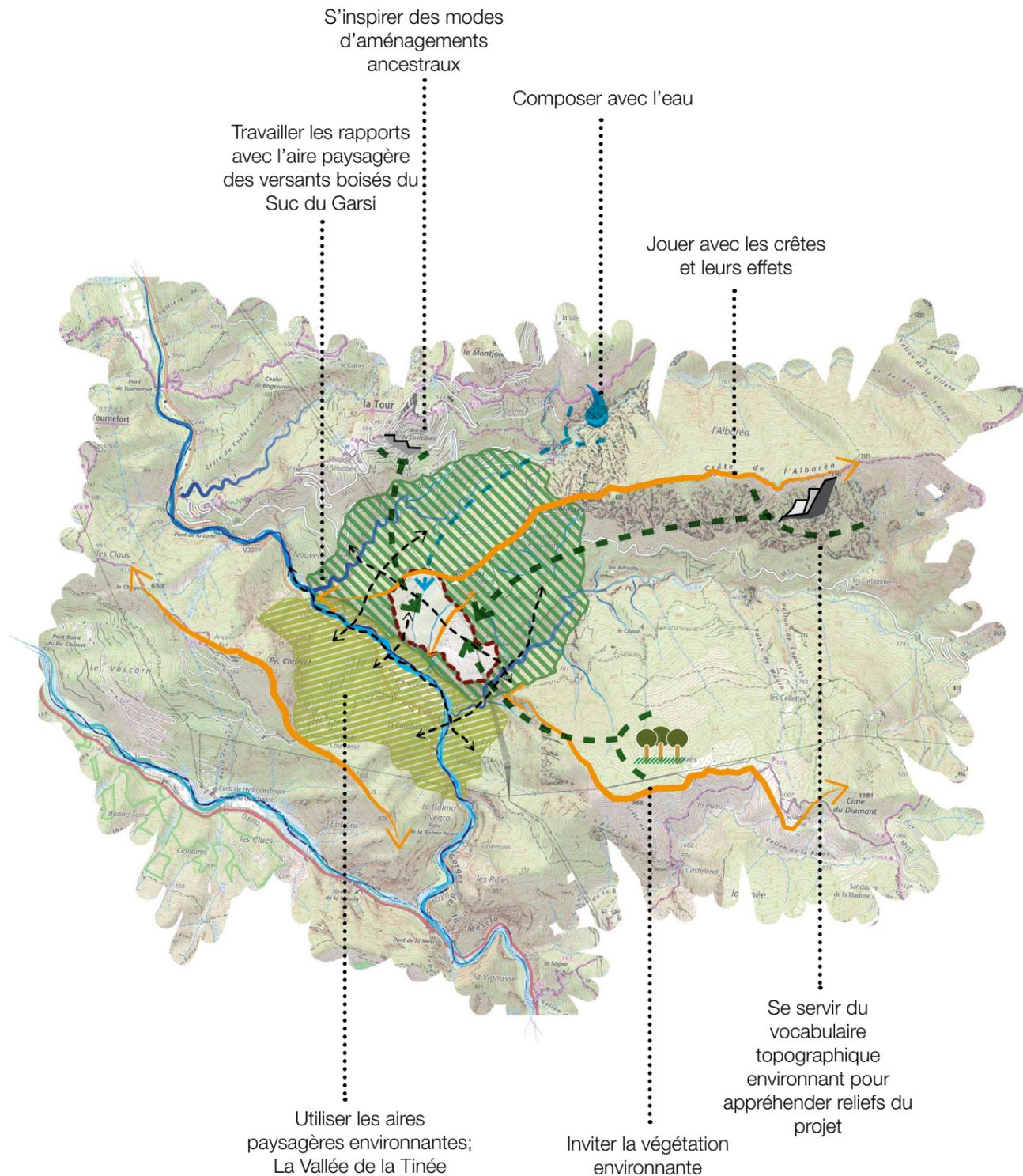
Ressources financières de la Tour sur Tinée

Débouchée et gestion des matériaux inertes dans les Alpes-Maritimes

Nouvelle ressource économique pour l'arrière pays

Contribuer à l'autonomie énergétique du territoire Maralpin

3. Outils du Projet



> Les formes topographiques:

L'analyse nous a permis de définir les relations entre les différentes entités paysagères ainsi que les formes géomorphologiques qui créent les relations et caractérisent ces paysages. Au travers du projet nous nous emploierons à les utiliser comme moyens d'accroche et de composition du paysage au sein du projet. Nous nous appuyerons sur le phénomène de géomimétisme afin de recomposer un paysage ayant des traits géomorphologique similaires au paysage environnant.

> Les continuités géomorphologiques:

Elles sont un autre principe à employer comme outils pour composer des continuités entre paysages environnants et périmètre remanié garantissant une insertion optimale au sein de ces paysages montagnards.

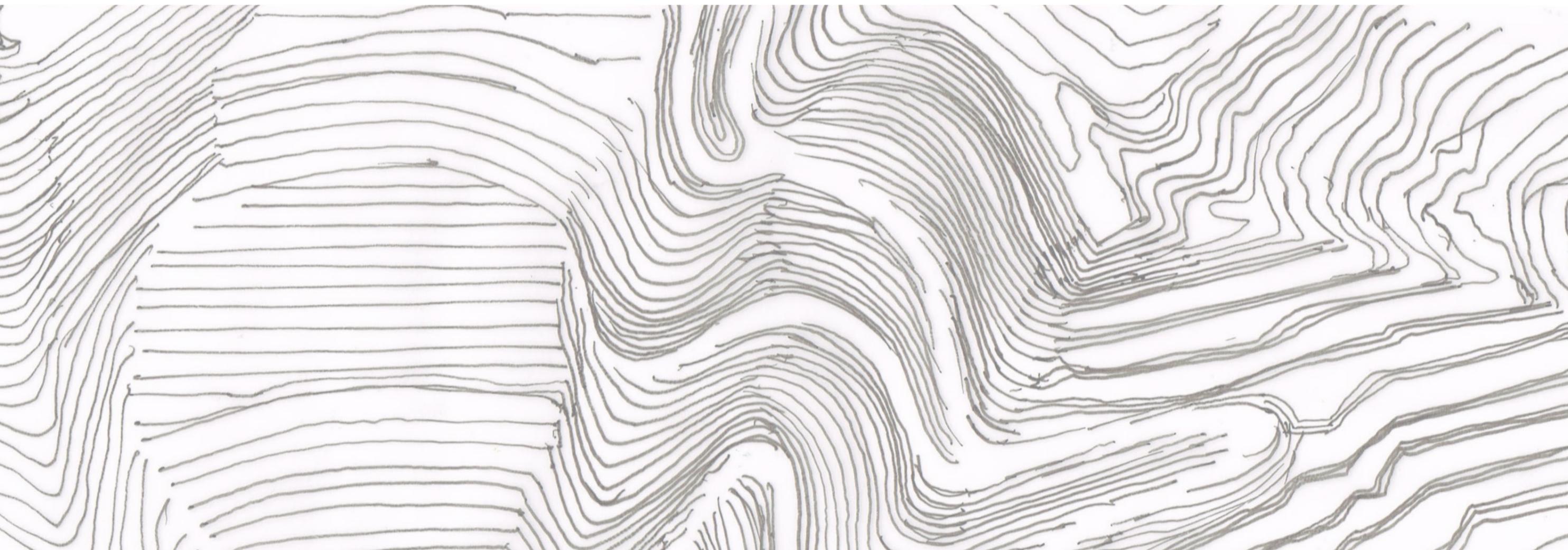
> Les biodynamiques:

Les milieux créés conditionnent la végétation et le type de peuplement qui s'y installera. Dans ce contexte, le travail du socle comme milieu d'accueil et les choix de palettes végétales seront les outils d'une reconquête végétale qui contribuera à la formation de nouveaux corridors écologiques.

De même, la carrière par les nouvelles conditions d'accueil peut contribuer à renforcer la biodiversité par la création de nouvelles niches écologiques.

S'inspirer de l'environnement pour faire paysage au sein du projet / Schéma de principe

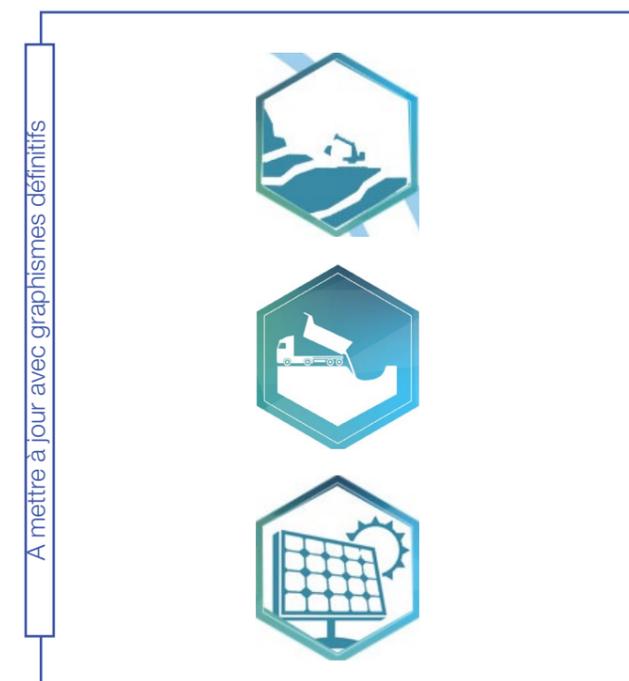
B. Le Projet, genèse, démarche, forme et sens



I/ Guardia et Sulvera | Genèse d'un projet de paysage



1- Méthodologie | Genèse et réflexion

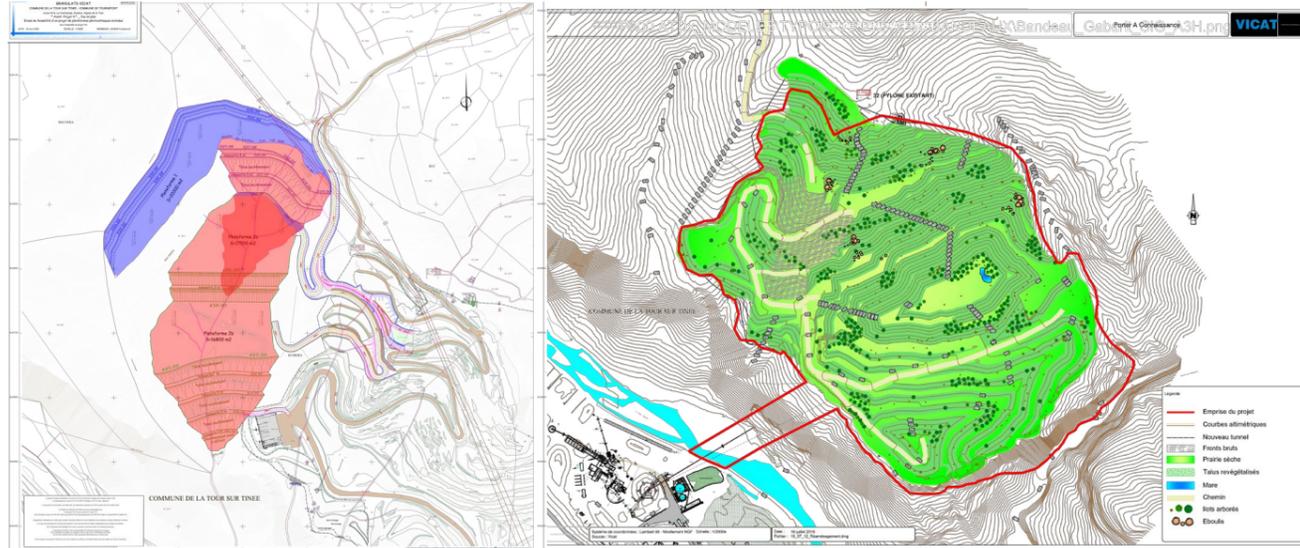


La genèse de ce projet de paysage s'est établie sur quatre éléments :

- **le territoire** avec ses différentes caractéristiques, ses enjeux paysagers, économiques et sociétaux tel que définis dans la première partie de ce dossier,
- **l'activité d'extraction** et ses infrastructures déjà présentes au sein du site de la Guardia et de la Courbaisse,
- **un projet d'Installation de Stockage de Déchets inertes**,
- **une unité de production photovoltaïque** créée en tirant parti des terrassements engagés par l'ISDI.

Face à cela et aux enjeux mis en lumière par l'étude de la commande initiale, la question que nous nous sommes posée en tant que paysagistes est de savoir comment répondre à ce programme tout en tenant compte du lieu et de ses caractéristiques.

Comment s'appuyer sur ces différentes volontés économiques pour, d'ici à 2044, façonner un projet de paysage global qui permette de redonner cohérence à cette portion de territoire tinéen?



Plans initiaux d'Avant-Projet fournis par la société des Granulats Vicat pour l'aménagement du Vallon du Sulvéra et de la carrière de la Guardia sur lesquels s'est basée l'esquisse du projet paysager.

2- Le projet | Schéma directeur et premières esquisses

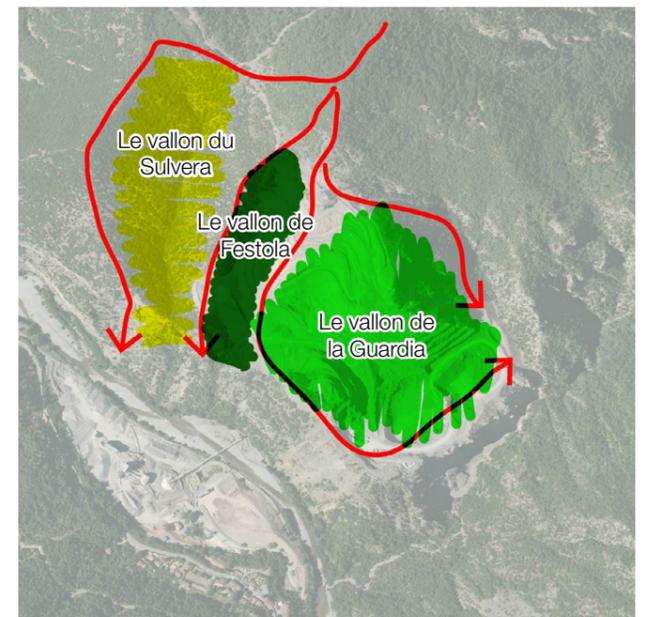
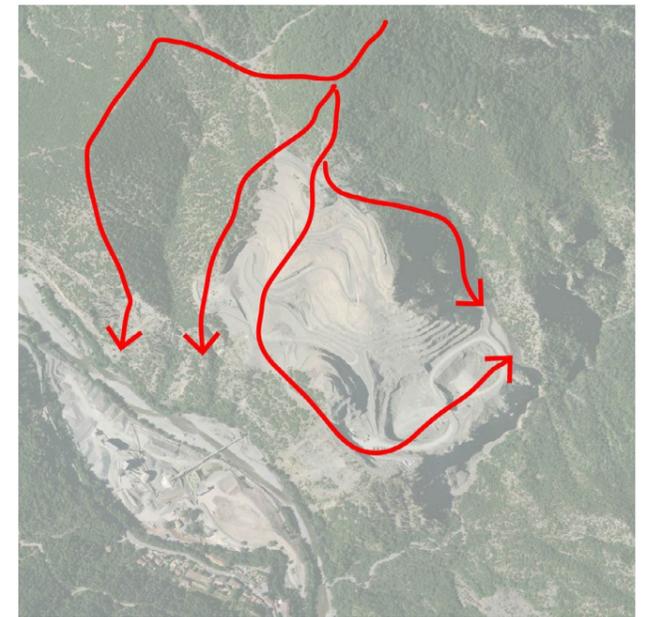


Premières esquisses

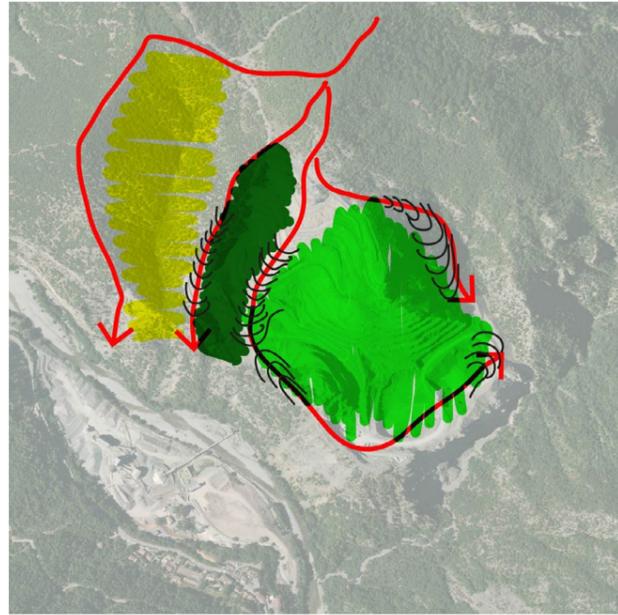
Pour se faire, nous avons construit ce projet autour de onze étapes qui, de la prise en compte des traits caractéristiques des paysages environnants dans le modelage du terrain restitué jusque à la manière d'intégrer les différentes activités à ce territoire installe le futur paysage.

- 1/ *Rétablir ou maintenir les lignes de crête* au sein du site. Comme nous l'avons vu au travers de l'analyse paysagère, les lignes de crête sont des traits essentiels dans la composition de ce paysage de montagne et marquent les transitions entre les espaces.

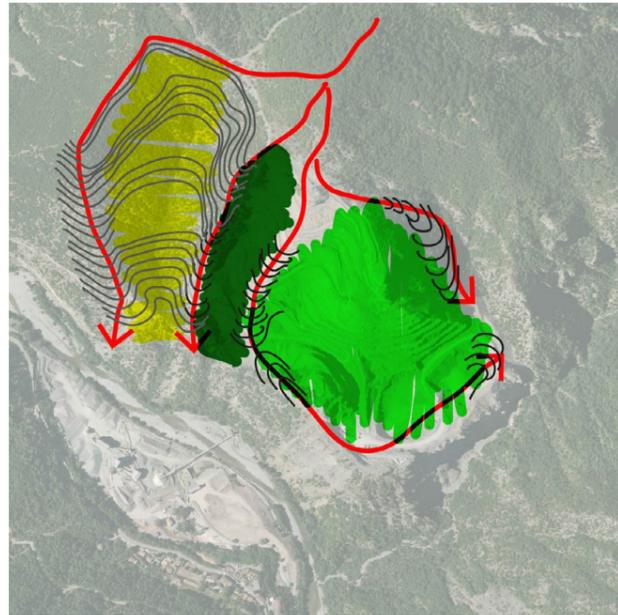
- 2/ *Installer les vallons*, tout comme dans le reste des entités paysagères environnantes, à différentes échelles, chaque vallon, de manière plus ou moins marquée dispose de sa propre identité. Le projet s'emploiera à maintenir, restaurer ou créer l'identité des vallons du projet.



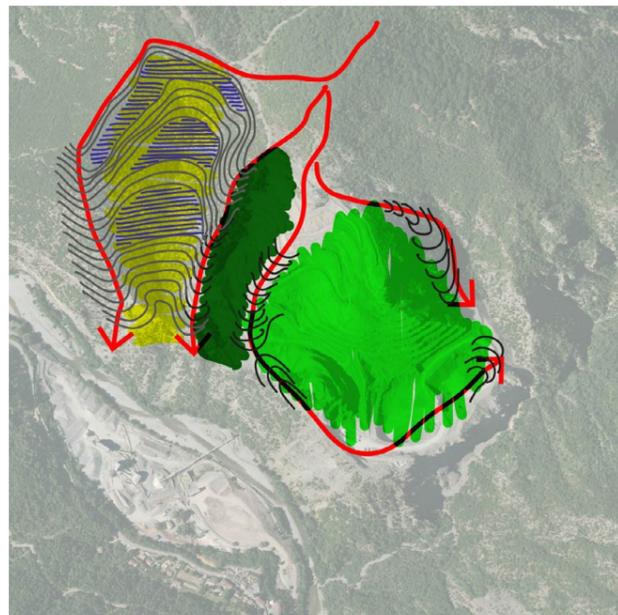
- 3/ (re)Établir les continuités topographiques, l'exploitation de la carrière a rompu certaines continuités ou cohérences topographiques. Les matériaux de découverte ou les matériaux inertes apportés au sein du site seront employés pour recréer ces continuités paysagères.



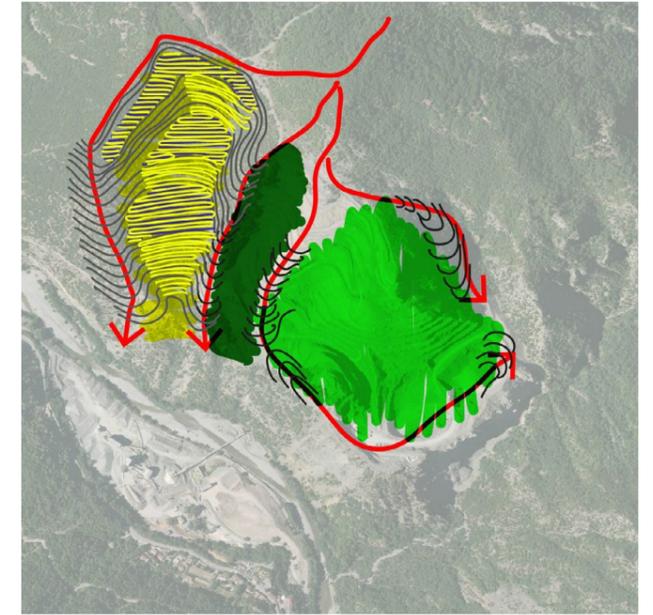
- 4/ Installer les planches du vallon du Sulvera, comment en partant du projet initial et en tenant compte des impératifs de surfaces, de volumes et de stabilité, intégrer au mieux les formes des matériaux inertes qui seront disposer dans cette zone et créer les plateformes qui accueilleront ensuite les panneaux photovoltaïques.



- 5/ Créer la ferme photovoltaïque du Sulvera, les plateformes créées par la mise en place de l'ISDI du Sulvera permettront de dégager 53 700m² de surface utilisables pour l'implantation d'une unité de production photovoltaïque qui pourra produire l'équivalent de la consommation d'une commune avoisinant les 5 000 habitants et de contribuer à son échelle à augmenter l'autonomie énergétique du département.

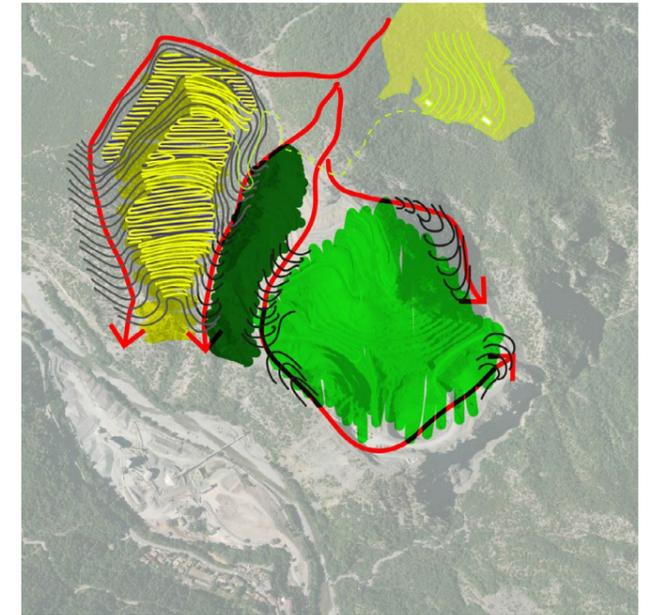


- 6/ Installer agriculture et pastoralisme, la mise en place des plateformes destinées à accueillir les panneaux photovoltaïques permettra de créer de larges plateformes et talus enherbés. L'installation d'un élevage d'ovins sur la zone permettra de participer à l'entretien de la zone tout en créant une activités complémentaires sur cette portion du territoire.

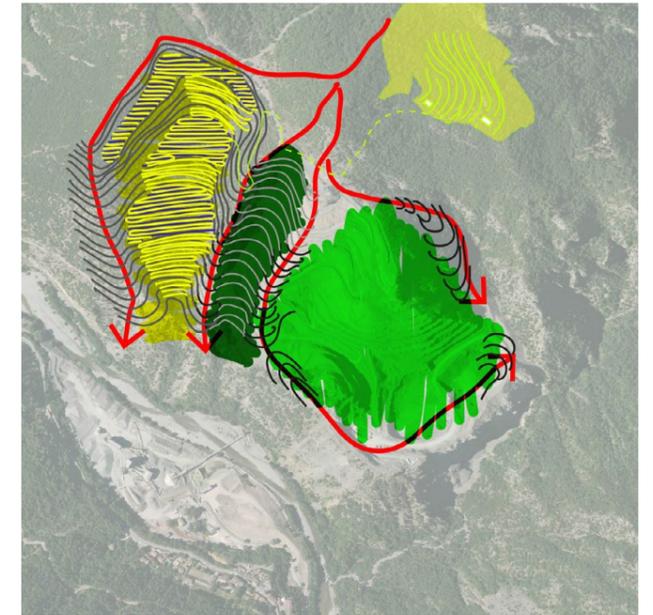


- 7/ Les ancrer dans le territoire, dans le prolongement de la mise en place de l'oliveraie et de l'activité de pastoralisme, la société VICAT doit acquérir d'anciennes parcelles et bâtisses agricoles situées sur le versant Sud-Est du Suc du Garsi, à proximité de la carrière. Elles seront mises à disposition d'un ou plusieurs agriculteurs et remises en état ainsi qu'en exploitation.

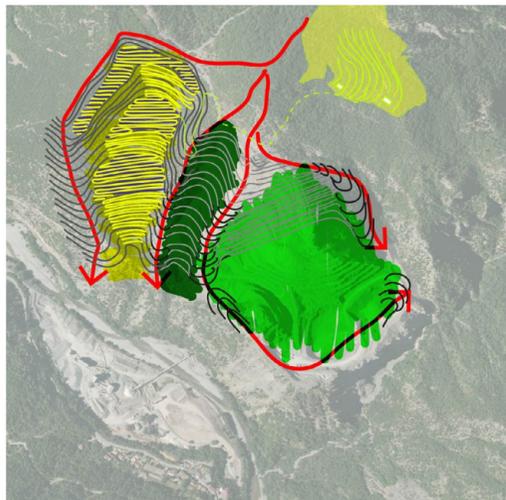
Elles contribueront à l'ancrage de ces activités agricoles au sein du territoire et seront éventuellement complétées d'une activité d'apiculture. Dans cette logique, un ancien chemin pédestre sera nettoyé et remis en service pour faciliter la liaison entre le siège de l'exploitation et les terrains du Sulvera.



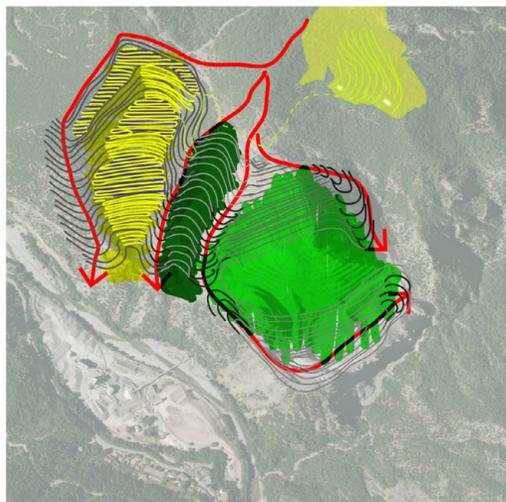
- 8/ Renaturer le vallon de Festola, par un travail de stabilisation du substrat, de végétalisation et de remodelage des matériaux de découverte.



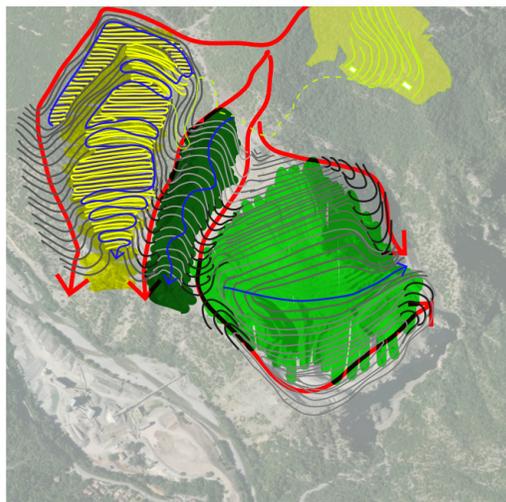
- 9/ *Mettre en scène le Baou de la Guardia et les anciens front de taille*, au fil de l'exploitation, les fronts de tailles seront progressivement renaturés. Ce travail n'aura pas pour but de les masquer complètement mais de travailler à inviter la végétation à les recoloniser au travers d'un travail de mise en verse aléatoire de terre sur les banquettes et de plantation de végétaux locaux adaptés à ce type de milieu.



- 10/ *Créer la ligne de crête et le vallon de la Guardia*, au fur et à mesure de la mise en place des matériaux inertes pour le comblement de la dent creuse actuelle, le projet s'emploiera à façonner une nouvelle ligne de crête qui constituera le pendant du versant du Baou de la Guardia pour créer le vallon du même nom.



- 11/ *Adapter la gestion de l'eau* au sein des différents espaces du projet.



La mise en place de ces différentes actions a permis d'aboutir à l'esquisse ci-contre et de donner les grandes lignes de ce projet paysager.



NB: Non utilisable pour l'exécution, le figuré en courbes de niveau est une évocation du comportement du relief et non une représentation précise du nivellement.

MAÎTRE D'OUVRAGE: Société des GRANULATS VICAT Département des Alpes-Maritimes - Commune de la Tour sur Tinée (06420)	Ech.:1/3000* 29/09/2019
Principes paysagers pour l'aménagement de la Ferme du Sulvera et pour la restitution de la Carrière de la Guardia Plan 03- PLAN MASSE ESQUISSE GLOBAL - Premières intentions - Document de principe, non utilisable pour l'exécution -	
S.A.S. ATELIER QUERCUS, Architecture et Paysage // Membre d'Acte Global - 12 avenue du Docteur Joseph Faraut - 06670 LEVENS // +33 (0)6.33.67.86.52 - contact@architectureetpaysage.fr	

